



Notice d'installation et d'utilisation

Guide à conserver par l'utilisateur

Solius



Panneau rayonnant
Versions horizontales et verticales



atlantic
un monde plus chaleureux

L'appareil que vous venez d'acquérir a été soumis à de nombreux tests et contrôles afin d'en assurer la qualité. Nous vous remercions de ce choix et de votre confiance. Nous espérons qu'il vous apportera une entière satisfaction.

Quelques conseils:

Lisez la notice avant de commencer l'installation de l'appareil.

Coupez le courant avant toute intervention sur l'appareil et vérifiez la tension d'alimentation.

Conservez la notice, même après l'installation de l'appareil.

Caractéristiques de l'appareil (indiquées sur l'étiquette signalétique de l'appareil):

CAT C : Appareil satisfaisant à la norme NF Electricité Performance .

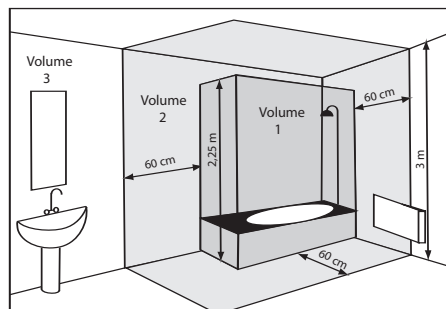
IP24 : Appareil protégé contre les projections d'eau.

Classe II : Double isolation.

INSTALLATION DE L'APPAREIL

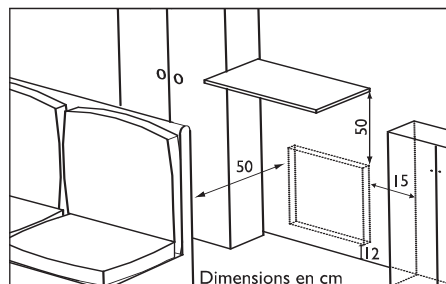
1) Où installer l'appareil ?

- Cet appareil a été conçu pour être installé dans un local résidentiel. Dans tout autre cas, veuillez consulter votre distributeur.
- L'installation doit être faite dans les règles de l'art et conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15100 pour la France).
- Respectez les distances minimales avec les obstacles pour l'emplacement de l'appareil.



Ne pas installer l'appareil:

- ✘ Dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation (sous une Ventilation Mécanique Centralisée, etc...).
- ✘ Sous une prise de courant fixe.
- ✘ Dans le volume 1 des salles de bains.
- ✘ Dans le volume 2 si la manipulation des commandes est possible par une personne utilisant la douche ou la baignoire.



Il est fortement déconseillé de monter les appareils verticaux au-dessus d'une altitude de 1000m (risque de mauvais fonctionnement).

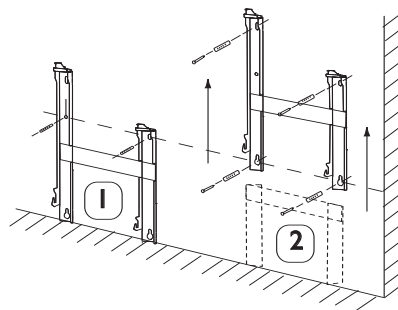
L'installation d'un appareil en altitude provoque une élévation de la température de sortie d'air (de l'ordre de 10°C par 1000m de dénivelé).

Il est interdit de monter un appareil vertical horizontalement et vice-versa.

Il est interdit d'utiliser l'appareil en configuration mobile, sur pieds ou roulettes.

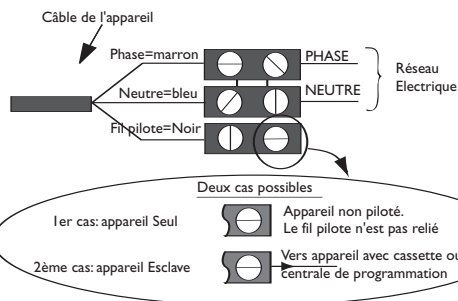
2) Comment installer l'appareil ?

2-1) Fixer le support mural:



2-2) Raccorder l'appareil.

- L'appareil doit être alimenté en 230V 50Hz.
- Le raccordement au secteur se fera à l'aide d'un câble 3 fils (Marron=Phase, Bleu=Neutre, Noir=Fil pilote) par l'intermédiaire d'un boîtier de raccordement. Dans des locaux humides comme les salles d'eau et les cuisines, il faut installer le boîtier de raccordement au moins à 25cm du sol.
- L'installation doit être équipée d'un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture de contact d'au moins 3mm.
- Le raccordement à la terre est interdit.



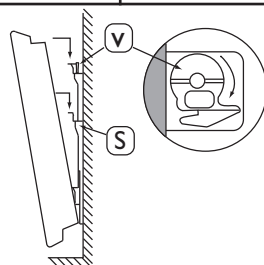
Ne pas brancher le fil pilote (noir) à la terre.

- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.
- Si un appareil pilote ou piloté est protégé par un différentiel 30mA (ex: salle de bain), il est nécessaire de protéger l'alimentation du fil pilote sur ce différentiel.

Tableau des ordres que l'appareil peut recevoir sur son fil pilote.

(A mesurer entre le fil pilote et le neutre)

Ordres reçus	Absence de courant	Alternance absence de courant (4'57'') phase 230V(3'')	Alternance absence de courant (4'53'') phase 230V(7'')	Alternance complète 230V	Demi-alternance négative -115V	Demi-alternance positive +115V
Oscilloscope Réf/Neutre						
Mode obtenu	CONFORT	CONFORT -1°C	CONFORT -2°C	ECO	HORS GEL	ARRET DELESTAGE



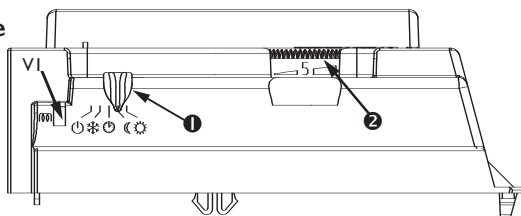
2-3) Verrouiller l'appareil sur son support mural

- Posez l'appareil sur le support **S** selon le schéma.
- Verrouillez le verrou **V**.

UTILISATION DE L'APPAREIL

1) Description du panneau de commande

- ❶ Curseur commutateur des modes
- ❷ Molette de réglage de la température
- VI Voyant de témoin de chauffe



2) Régler la température CONFORT ☀

C'est la température souhaitée pendant l'occupation de la pièce.

- a) Mettez le curseur ❶ sur ☀.
- b) Réglez la molette ❷ entre 4 et 5, le voyant de chauffe VI s'allume si la température ambiante est inférieure à celle désirée.
- c) Attendez quelques heures pour que la température se stabilise.
- d) Si le réglage vous convient (prendre éventuellement un thermomètre pour vérifier), repérez la position une fois pour toute.
Si le réglage ne vous convient pas, ajustez le réglage et reprenez au point c).

3) Mode Eco ☾

C'est la température souhaitée pendant les périodes d'inoccupation de la pièce. Il est conseillé d'utiliser ce mode pour des périodes d'absence supérieures à 2 heures.

Mettez le curseur ❶ sur ☾.

L'appareil est en mode Eco (température Confort abaissée d'environ 3°C à 4°C).

4) Mode Hors Gel ❄

C'est le mode qui permet de maintenir la température à environ 7°C dans la pièce lors d'une absence prolongée de la maison (généralement plus de 24 heures).

Mettez le curseur ❶ sur ❄.

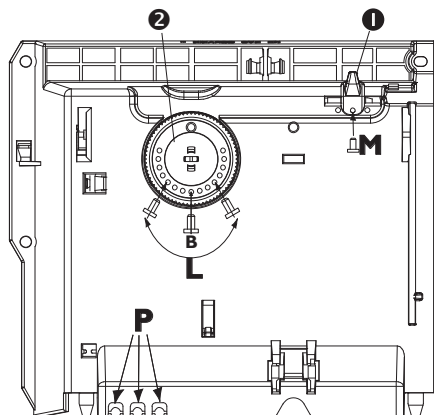
5) Le témoin de chauffe VI

Ce témoin indique les périodes pendant lesquelles l'appareil chauffe. A température stabilisée, il clignote. Si la température est trop élevée, il s'éteint.

6) Blocage des commandes:

Il est possible de bloquer ou limiter l'utilisation de la molette ❷ ainsi que de bloquer le curseur ❶ pour empêcher les manipulations intempestives de l'appareil (enfants...).

- a) Débranchez l'appareil de son support mural.
- b) Sur le dos du boîtier thermostat, détachez les pions P de leurs supports.
- c) Optez pour la position B pour bloquer la molette ou la position L pour limiter la plage d'utilisation de la molette.
Choisissez une des positions M pour bloquer le curseur dans le mode désiré.



7) Mode de programmation:

Cet appareil est équipé d'un thermostat capable de recevoir des ordres par son fil pilote. Il reconnaît les ordres:

- CONFORT :Température réglée par la molette ②.
- CONFORT -1 :Température réglée par la molette ②: -1°C .
- CONFORT -2 :Température réglée par la molette ②: -2°C .
- ECO :Température Confort abaissée d'environ 3°C à 4°C .
- HORS GEL :Température ambiante maintenue à environ 7°C .
- ARRÊT :Arrêt immédiat de l'appareil (utilisé pour le délestage).

Pour activer le mode de programmation, positionnez le curseur ① sur .



Ainsi en connectant le fil pilote sur un programmeur ou un appareil muni d'une cassette de programmation, vous pouvez programmer vos périodes de température Confort et Eco. Il est possible de brancher sur un programmeur ou un appareil muni d'une cassette de programmation plusieurs appareils et de réaliser ainsi des économies d'énergie.

NB: En cas d'absence d'ordre sur le fil pilote, l'appareil chauffe en mode Confort. Les ordres HG et délestage sont prioritaires par rapport aux modes Eco et Confort. Lors d'un passage du mode Confort vers le mode Eco, le temps de basculement est de l'ordre de 12 secondes.

8) Arrêt de l'appareil

Pour mettre l'appareil en position Arrêt, positionnez le curseur ① sur .

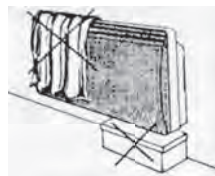
CONSEILS D'UTILISATION

- Il est inutile de mettre l'appareil au maximum, la température de la pièce ne montera pas plus vite.
- Lorsque vous aérez la pièce, coupez l'appareil en mettant le curseur ① sur .
- Si vous vous absentez pendant plusieurs heures, pensez à baisser la température.
 - Absence de : **Moins de 2 heures** : ne pas toucher aux commandes.
 - de 2 à 24 heures** : mettez le curseur ① sur .
 - Plus de 24 heures ou l'été:** mettez l'appareil en mode Hors Gel.
- Si vous avez plusieurs appareils dans une pièce, laissez-les fonctionner simultanément. Vous aurez ainsi une température plus homogène sans pour autant augmenter la consommation d'électricité.

MISE EN GARDE



- Evitez que les enfants ne s'appuient sur la façade de l'appareil.
- Il est interdit d'obstruer totalement ou partiellement les grilles (de façade ou inférieure) de l'appareil: il y a risque de surchauffe.
- Veillez à ne pas introduire d'objets ou du papier dans l'appareil.
- Toutes interventions à l'intérieur de l'appareil doivent être effectuées par un professionnel qualifié.
- Pour toutes interventions, il est impératif que l'appareil soit mis en position (⏻) et refroidi avant décrochage de son support.



ENTRETIEN

- Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire, environ deux fois par an, d'effectuer, à l'aide d'un aspirateur ou d'une brosse, le dépoussiérage des grilles de l'appareil.
- Tous les cinq ans, faites vérifier l'intérieur de l'appareil par un professionnel.
En ambiance polluée, des salissures peuvent apparaître sur la grille de l'appareil. Ce phénomène est lié à la mauvaise qualité de l'air ambiant. Il est conseillé, dans ce cas, de vérifier la bonne aération de la pièce (ventilation, entrée d'air,...) et la propreté de l'air. Ces salissures ne justifient pas le remplacement sous garantie de l'appareil.
- La carrosserie de l'appareil peut être nettoyée avec un chiffon humide.
Ne jamais utiliser de produits abrasifs.

EN CAS DE PROBLÈME

Problèmes rencontrés	Vérifications à faire
L'appareil ne chauffe pas	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifiez que le programmeur est en mode CONFORT. - Assurez-vous que les disjoncteurs de l'installation sont enclenchés, ou bien que le délesteur (si vous en avez un) n'a pas coupé l'alimentation de l'appareil. - Vérifiez la température de l'air de la pièce.
L'appareil ne suit pas les ordres de programmation	<ul style="list-style-type: none"> - Assurez-vous de la bonne utilisation de la centrale de programmation (se reporter à son manuel d'utilisation) ou que la cassette de programmation est bien engagée dans son logement et qu'elle fonctionne normalement (vérifier l'état des piles, du fusible...).
L'appareil chauffe tout le temps	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifiez que l'appareil n'est pas situé dans un courant d'air ou que le réglage de température n'a pas été modifié.
Odeur à la première mise en chauffe	<ul style="list-style-type: none"> - A la première mise en chauffe, l'appareil peut diffuser une légère odeur. Celle-ci ne traduit aucun défaut de l'appareil et s'atténue au bout de quelques minutes. Si besoin, aérez votre pièce le temps nécessaire.

Cet appareil à régulation électronique contient un microprocesseur pouvant être perturbé par certains parasites secteurs importants (hors norme CE définissant le niveau de protection aux parasites). En cas de problème (thermostat bloqué,...), coupez l'alimentation de l'appareil (fusible, disjoncteur,...) pendant environ 10 min, puis faites repartir l'appareil.
Si le phénomène se reproduit fréquemment, faites contrôler l'alimentation par votre distributeur d'énergie.



GARANTIE

Document à conserver par l'utilisateur, à présenter uniquement en cas de réclamation

- La durée de garantie est de 2 ans à compter de la date d'installation ou d'achat et ne saurait excéder 30 mois à partir de la date de fabrication en l'absence de justificatif.
- La garantie s'applique en France uniquement.
- Atlantic assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts.
- Les frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport sont à la charge de l'utilisateur.
- Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couvertes par la garantie.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
- Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.

TYPE DE L'APPAREIL * :

DATE DE FABRICATION * :


NOM ET ADRESSE DU CLIENT :

.....

.....

.....

*Ces renseignements se trouvent sur la plaque signalétique, côté droit de l'appareil.



N° Azur 0 810 485 48

En France uniquement

Bureau Info Produits/s.A.T.C.
Renseignements Techniques
Garanties - Pièces Détachées
Rue Monge, Z.I. Nord
85002 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Fax : 02 51 37 38 27
<http://www.atlantic.tm.fr>

Cachet de l'installateur

Tous les litiges relèvent de la compétence exclusive des tribunaux de la Roche-sur-Yon.

12-80-0042-C 1328K19-C

